

## **RAPPORT DU COMITÉ DE RETRAITE D'AIR CANADA SEPTEMBRE 2008**

Les membres du comité ont rencontré les représentants de la compagnie le 11 septembre 2008. Les résultats de l'investissement non vérifiés du 2<sup>e</sup> trimestre sont comme suit :

	30 juin 2008	30 juin 2007
<b>Caisse fiduciaire de retraite de base</b>	10,445 \$ milliards	11,288 \$ milliards
<b>Caisse fiduciaire de retraite principale</b>	5,739 \$ milliards	6,179 \$ milliards

Le rendement des investissements a continué d'être touché par l'augmentation des prix du pétrole et des aliments et produits de base, la diminution des revenus, les taux d'intérêt peu élevés, la fluctuation du dollar canadien et les revenus négatifs des capitaux propres étrangers.

Les résultats d'évaluation en date du 1<sup>er</sup> janvier 2008 ont été publiés et une version condensée est disponible sur le portail Aéronet sous la rubrique Mes nouvelles dans la section Ma retraite. Le déficit de solvabilité de la caisse fiduciaire de retraite de base a augmenté à 1,16 \$ milliard qui équivaut à un financement de 90,1 %. Sur la base de la pérennité, le surplus a augmenté à 681 \$ millions.

Durant le deuxième trimestre, les cotisations de la compagnie au régime principal représentent les coûts afférents actuels du service d'une valeur de 18 746 325 \$ millions et les paiements spéciaux de 47 590 000 \$ millions pour un total de 66 247 325 \$ millions.

Les séminaires sur la retraite reprendront en octobre pour ceux qui sont admissibles, d'après leur ancienneté. Les dates, endroits et numéro d'employé des membres admissibles seront affichés sur le portail. Nous demandons aux membres dont le numéro n'est pas affiché d'être patients et de NE PAS appeler le Service des retraites. Il y a encore du rattrapage à faire par rapport à l'ancienneté et à l'âge. Nous demandons aux membres, dont la participation aux séminaires a été confirmée et qui pour une raison ou une autre ne peuvent y assister, d'aviser le Service des retraites de façon à ce qu'une autre personne puisse prendre leur place ne laissant ainsi aucun siège vide. Nous suggérons également à ces membres d'aviser leur chef de service pour s'assurer qu'ils soient libérés si nécessaire. N'hésitez pas à communiquer avec le comité d'atelier en cas de problème.

Les membres qui étudient la possibilité de prendre un congé spécial auront à leur disponibilité des tarifs de rachat qu'ils pourront consulter sur le portail à compter du 1<sup>er</sup> octobre au moment de prendre leur décision. Il est important de procéder à cette vérification étant donné que les tarifs ont augmenté dans la plupart des cas.

La prochaine rencontre devrait avoir lieu en décembre.

Le tout respectueusement soumis,

Comité de retraite Air Canada / AIMTA